



CONSEIL DE LA  
PREMIÈRE NATION DES INNUS  
ESSIPIT



**COMMUNIQUÉ**  
Pour publication immédiate

## **Les conseils des Premières Nations innues d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Pessamit s'opposent désormais aux projets Énergie Saguenay et Gazoduq**

**Nitassinan, le 12 mai 2021.** — Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Première Nation des Pekuakamiulnuatsh) et le Conseil des Innus de Pessamit ont dorénavant un avis fortement défavorable face au projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec. En effet, les préoccupations soulevées lors du dépôt de leur mémoire conjoint au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se sont amplifiées suite à la publication du rapport d'enquête du BAPE. Rappelons que le lieu d'implantation visé de ce complexe industriel, soit le site de Port Saguenay, se situe sur un territoire où ces Premières Nations innues détiennent des droits ancestraux et un titre ancestral.

Lors de l'audience en octobre 2020, les Premières Nations concernées considéraient qu'il était prématuré de se prononcer sur le bien-fondé du projet étant donné les réponses et avis supplémentaires à venir touchant divers aspects. Malgré le fait que les processus d'évaluation environnementale ne sont pas terminés et qu'il reste les avis des principaux ministères fédéraux et provinciaux à obtenir, le rapport du BAPE est venu confirmer l'appréhension des Premières Nations touchant plusieurs enjeux importants à l'égard de l'acceptabilité environnementale, sociale et économique qui affecteront indéniablement les générations futures.

Les Premières Nations ne remettent pas en cause les relations et le dialogue ouvert avec le promoteur. L'entente de collaboration signée avec GNL Québec pour la phase de planification du projet était vue comme un gage de respect entre les parties, prévoyant un engagement de consultation de la part du promoteur sur la base des droits ancestraux, du titre ancestral et des intérêts des Premières Nations.

À l'heure actuelle, les enjeux entourant les mammifères marins et une réelle transition énergétique demeurent empreints d'incertitudes. Les inquiétudes qui subsistaient lors du dépôt du mémoire conjoint se sont accrues, notamment les impacts sur les composantes suivantes : le fjord du Saguenay et le béluga qui font partie intégrante du patrimoine culturel, la contribution du projet à la réduction de gaz à effet de serre dans un contexte de changement climatique, l'acceptabilité sociale pour se positionner sur ce projet. En outre, la commission d'enquête a signalé qu'il n'existe aucune garantie ni aucun moyen de s'assurer que le gaz naturel liquéfié produit servirait effectivement de substitut à des combustibles plus polluants dans les marchés d'exportation visés. Cet avis est venu anéantir le seul aspect qui suscitait une perception positive du projet au départ, soit le scénario de substitution.

Par ailleurs, les trois Premières Nations ont toujours soutenu que ce projet était indissociable de celui de la construction, par Gazoduc, d'une conduite souterraine de gaz naturel et que ces deux projets devaient être considérés dans une logique environnementale unique. Autre fait préoccupant, la commission d'enquête a constaté que le projet participerait à l'accroissement de la production de gaz naturel au Canada, contribuant ainsi aux émissions de gaz à effet de serre générées par cette activité.

De l'avis des Premières Nations, en amont de tous les projets potentiels se situant dans la zone industrialo-portuaire et les environs, il demeure primordial d'évaluer adéquatement leurs effets cumulatifs, incluant ceux ayant trait aux enjeux autochtones. La commission d'enquête partage cet avis en proposant la réalisation d'une évaluation stratégique qui devrait permettre un développement réfléchi pour le futur.

Les leaders des Premières Nations concernées sont fortement préoccupés par la décision que les gouvernements prendront à l'égard du projet Énergie Saguenay et les interpellent à agir et à s'engager maintenant. Pour eux, ce projet porte préjudice aux futures générations et est nettement incohérent avec une saine vision d'avenir ainsi qu'avec les défis globaux et sociétaux des prochaines décennies.

Rappelons que les projets qui voient maintenant le jour sur le territoire doivent répondre aux enjeux et aux besoins des Premières Nations. Les obligations constitutionnelles protégeant les droits doivent être respectées comme la recherche de consentement, la consultation et l'accommodement. Par ailleurs, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comprend un article qui prévoit la nécessité d'obtenir, des Premières Nations, un consentement préalable — donné librement et en connaissance de cause.

La Première Nation des Innus Essipit est une communauté autochtone dont le Nitassinan (territoire traditionnel) est situé à l'entrée de la Côte-Nord, du fjord du Saguenay à la rivière Portneuf. Essipit qui signifie « rivière aux coquillages » est reconnue pour son système communautaire inspiré des traditions ancestrales. Son économie est fondée principalement sur le secteur récréotouristique.

La Première Nation des Pekuakamiulnuatsh est située au Lac-Saint-Jean. Elle compte 7 667 membres dont plusieurs sont établis dans la communauté de Mashteuiatsh. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est l'organisation politique et administrative qui représente les Pekuakamiulnuatsh.

La communauté de Pessamit est dans la région administrative de la Côte-Nord à 54 km au sud-ouest de Baie-Comeau. Élu le 17 août 2020, Jean-Marie Vollant est l'actuel chef du Conseil des Innus de Pessamit. La communauté compte 4 033 membres inscrits.

Pour renseignements :

Marie-Eve B. Théberge  
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit  
418 233-2509, poste 339  
mevetheberge@essipit.com

Karen Robertson  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan  
418 275-5386, poste 1442  
karen.robertson@mashteuiatsh.ca

Christian Rock  
Conseil des Innus de Pessamit  
418 567-8488  
christian.rock@pessamit.ca